

Mise en ligne : 6 avril 2015.
Dernière modification : 10 février 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

LA CONSTRUCTION AFRICAINE

Création de la Cie générale des colonies www.entreprises-coloniales.fr/empire/Generale_colonies_1920-1958.pdf et de la Banque française de l'Afrique Equatoriale www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Bq_frse_Afrique.pdf

Émanation de la Cie générale des colonies, des Grands Travaux de Marseille (GTM) et du Crédit mobilier français.

Voyage de personnalités marquantes
en Afrique-Occidentale Française
(*Les Annales coloniales*, 6 décembre 1921)

Les derniers paquebots de France ont amené le général Messimy, ancien ministre de la Guerre et des Colonies, l'ingénieur Bérengier qui viennent de se rendre compte sur place de divers projets concernant les travaux publics, la culture du coton, l'édification d'immeubles, etc.

La Construction Africaine
(*La Journée industrielle*, 30 mai 1922)

Sous cette dénomination, une société anonyme vient d'être formée pour la recherche, l'étude et l'exécution de tous travaux publics et particuliers en Afrique, à l'exception du Maroc.

Le siège est à Paris, 282, boulevard Saint Germain.

Le capital est fixé à 1 million, en actions de 500 fr., toutes souscrites en numéraire. Il est créé 1.250 parts bénéficiaires, dont 250 attribuées à la Compagnie générale des colonies, en rémunération d'apports et 1.000 remises aux souscripteur, à raison de une part pour deux actions.

Les premiers administrateurs sortis MM. André Atthalin, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, à Paris, rue de Bellechasse, 11 *bis* ; la Banque française de l'Afrique-Equatoriale, société anonyme, à Paris, rue Meyerbeer, 2 ; Marius Berengier ¹, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Paris, boulevard Raspail, 132 ; Étienne Caudrelier, ingénieur, à Paris, rue de Milan, 11 ; Jean Charpentier, premier secrétaire d'ambassade honoraire, à Paris, rue Eugène-Labiche, 11 ; Max Choublier, ingénieur, à Paris, rue Copernic, 43 ; Philippe Fougerolle, ingénieur, à Paris, rue Saint-Lazare, 103 ; Maurice Gassier ², ingénieur, à Paris, avenue d'Eylau, 28 ; René Legrand, administrateur

¹ Marius Bérengier (1871-1944) : ingénieur en chef des ponts et chaussées, il a travaillé successivement à la Cie des ports de Tunis, Sousse et Sfax (1912), à la Cie générale des colonies (1921), aux Grands Travaux en béton armé (1924) et aux Grands Travaux de Marseille (1929).

² Maurice Gassier (1880-1957) : polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées, banquier. On le retrouve en 1931 aux Éts Mas, à Douala. Avant sa nomination par son cousin Paul Reynaud, ministre des colonies, au poste d'inspecteur général des travaux publics de l'Indochine (1932-1941). :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Maurice_Gassier-1880-1957.pdf

des colonies, à Paris, rue Michel-Ange, 62 ; Georges Mathieu, ingénieur, à Paris, rue de Vaugirard, 102 ; Charles Rebuffel, ingénieur, à Paris, rue de Courcelles, 25 ; Anthanase Roudy ³, ingénieur, à Paris, rue Franklin, 9, et Louis Vennin ⁴, ingénieur, à Paris, avenue de La-Bourdonnais, 7.

CONSTITUTION

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 9 juin 1922)

La Construction Africaine. — Capital 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 fr. Siège social, à Paris, 282, boulevard Saint-Germain. Conseil d'administration : Atthalin, Banque Française de l'Afrique Equatoriale, MM. Bérengier, Caudrelier, Charpentier, Choublier, Fougerolle, Gassier, Legrand, Mathieu, Rebuffel, Roudy et Vennin. Statuts déposés chez M^e Bossy, à Paris. — *J. S. S. P. A.*, 23 mai 1922.

AEC 1922-811 — La Construction africaine, 282, bd St-Germain, PARIS (7^e) [= **Cie gén. colonies**].

Capital. — Sté an., f. en mai 1922, 1 000 000 fr. en 2 000 act. de 500 fr. libérées de moitié.

Objet. — Tous travaux publics et particuliers en Afrique (hors Maroc).

Conseil. — MM. Ph. Fougerolles [*sic* : **Fougerolle**], présid. ; André Atthalin [**BPPB**], vice-pdt ; Marius Bérengier, adm. délégué ; Bq frse de l' Af. équatoriale, Étienne Caudrelier [*dir. adj.* **BPPB**], Jean-Charles Charpentier [**Crédit mobilier frs**], Max Choublier, Maurice Gassier, René Legrand [**Cie gén. colonies**], Georges Mathieu [**SGE**], Charles Rebuffel [**GTM**], Roudy [**BPPB**], Louis Vennin [**SGE**].

LA CONSTRUCTION AFRICAINE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL
de 2.000.000 de francs

SIÈGE SOCIAL :

88, boulevard Saint-Germain

A PARIS

Registre du Commerce : SEINE 20.103

(*Les Annales coloniales*, 4 novembre 1924)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

M. FOUGEROLLE.

Vice-Président :

M. ATTHALIN.

³ Athanase Roudy : ingénieur E.C.P. Directeur adjoint de la Banque de Paris et des Pays-Bas :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-AOF.pdf

⁴ Louis Vennin (1877-1958) : polytechnicien, ingénieur des poudres. Après l'Armistice de 1918, il devient directeur général de la Société générale d'entreprises (S.G.E.) et la représente en divers conseils dont ceux de la Compagnie de constructions civiles et industrielles (mars 1921) et de la Construction africaine (mai 1922). Administrateur de l'Union hydro-électrique armoricaine (1923), d'Électricité et gaz des Pyrénées et des Forces motrices du Cantal. Puis de la THEG (Travaux hydrauliques et entreprises générales).

Administrateurs :
MM. [Marius] BÉRENGIER,
[Étienne] CAUDRELIER,
CHARPENTIER,
[Max] CHOUBLIER,
GASSIER,
[Léonce] GUIBERT⁵ ,
LEGRAND,
MATHIEU,
REBUFFEL,
[Athanase] ROUDY,
SUPERVILLE⁶.
VENNIN.

NOTICE

La société a pour objet d'entreprendre en Afrique, la recherche, l'étude et l'exécution de tous travaux publics et particuliers, d'entreprendre toutes constructions, toutes transformations ou réparations d'immeubles, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous objets similaires ou connexes.

CONSTRUCTION AFRICAINE
S.A. frse au capital de 2 MF.
Siège social : PARIS, 282, bd Saint-Germain
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 417)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 7 à 15 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 20 actions.
FOUGEROLLE (Philippe), 103, r. St-Lazare, Paris, pdt ;
ATTHALIN (André)[BPPB], 11 bis, r. de Bellechasse, Paris ;
CAUDRELIER (Étienne), 11, r. de Milan, Paris ;
CHARPENTIER (J.-Ch.), 11, r. Eugène-Labiche, Paris ;
CHOUBLIER (Max), 43, r. Copernic, Paris ;
GUIBERT (Léonce), 34, av. Bosquet, Paris ;
LEGRAND (René), 21, r. de Longchamp, Paris ;
MATHIEU, 102, r. de Vaugirard, Paris ;
REBUFFEL (Charles), 3, r. du Général-Appert, Paris ;
ROUDY (Athanase), 9, r. Franklin, Paris ;
SUPERVILLE (Maurice)[de la Banque française de l'Afrique], 37, bd Berthier, Paris ;
VENNIN, 7, av. de La Bourdonnais, Paris.

⁵ Léonce Guibert : ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, administrateur judiciaire des Chantiers navals de Nicolaïeff (1910), directeur du Nord-Donetz, membre de la mission militaire française en Russie soviétique, incarcéré près de deux ans (voir son témoignage au procès de Jacques Sadoul, *Le Journal des débats*, 4 avril 1925), administrateur délégué des Chemins de fer de Cilicie-Nord-Syrie (1922). Nécro dans *Le Figaro*, 6 juin 1927 (ci-dessous).

⁶ Maurice Superville (Bordeaux, 22 avril 1867-Saint-Médard-en-Jalles, 17 déc. 1942) : administrateur colonial, explorateur, puis homme d'affaires. Administrateur de l'UMFC. Il fut impliqué dans une quarantaine de sociétés, depuis la Kotto en 1899 jusqu'à la Holding coloniale, qu'il présida. Voir encadré :

COMMISSAIRES AUX COMPTES

PANNETIER (Georges)⁷, 31, r. Vaneau, Paris ;
AUBERT, 16, bd Notre-Dame, Marseille.

NÉCROLOGIE

Léonce Guibert

(*Le Figaro*, 6 juin 1927)

(*Le Journal des débats*, 7 juin 1927)

On nous prie d'annoncer la mort de M. Léonce Guibert, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, administrateur délégué des Chemins de fer de Cilicie-Nord-Syrie, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en son domicile à Paris. Les obsèques auront lieu mardi 7, juin, à dix heures un quart, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou. On se réunira à la maison mortuaire, 34, avenue Bosquet, à dix heures. Le présent avis tiendra lieu d'invitation. Ni fleurs, ni couronnes.

Inspection de M. Carde au Soudan français

(*Les Annales coloniales*, 25 juin 1928)

[...] Le lendemain, 17 mai, M. le gouverneur général quittait Kayes en auto, à 6 heures, pour se rendre à Toukoto par la nouvelle route qui relie maintenant Kayes à Bamako. Il s'arrêtait à 7 heures, aux rapides du Félou, où il procédait à l'inauguration de l'usine hydroélectrique installée par la Société de la Construction africaine.

M. Silhe, ingénieur de la Construction africaine et directeur provisoire de la centrale du Félou, faisait visiter en détail l'usine en marche à M. le Gouverneur général et aux commerçants venus nombreux de Kayes pour assister à cette manifestation.

C'est la première usine hydraulique installée en Afrique occidentale française et en Afrique équatoriale française. Elle se compose d'une turbine d'une puissance de 750 C. V. qui actionne un alternateur de 520 kilowatts.

M. l'administrateur-maire remerciait ensuite M. le gouverneur général au nom de toute la population de Kayes, d'avoir doté la ville d'une telle installation, qui permet de lui donner en abondance l'eau, la lumière et la force motrice qui pourra être utilisée pour les usines et pour l'installation de stations de pompage, pour l'irrigation des champs environnants, permettant ainsi le développement de la culture du coton. Il remerciait ensuite les techniciens qui ont su mener à bien l'œuvre délicate qui leur a été confiée.

Dans une brève allocution, M. le gouverneur général se félicitait de l'heureux achèvement de cette première partie des travaux d'aménagement de la haute vallée, du Sénégal qui laisse espérer de brillantes perspectives d'avenir pour la captation de forces

⁷ Georges Pannetier (Paris, 1876-Dierre, Indre-et-Loire, 1955) : officier de carrière, affecté au Tonkin (1901-1906), blessé grièvement en 1915 sur le plateau de Bolaute, promu à titre militaire dans la Légion d'honneur jusqu'au grade de commandeur, docteur en droit en 1919 avec une thèse sur « les Successions et le fisc », secrétaire général adjoint, puis sous-directeur de la Cie générale des colonies, la représentant en tant que commissaire aux comptes de nombreuses affaires, puis commissaire aux comptes de la Banque de Paris et des Pays-Bas dans les années 1936-1945. En relation avec Louis Pimpaneau, directeur au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, puis (1942) chef de cabinet de Darquier de Pellepoix au Commissariat général aux questions juives (d'après le petit-neveu de ce dernier, Julien Plainemaison).

hydrauliques considérables et pour le déveloivoement de l'agriculture dans la basse vallée du fleuve. Il ajoutait que les études seront poussées activement pour ne rien laisser au hasard et utiliser toutes les possibilité au mieux des intérêts de l'Afrique occidentale française. [...]

PAGE COLONIALE
Les Forces hydrauliques de la Vallée du Sénégal
(*Le Petit Marseillais*, 17 juillet 1928)

Les ressources hydrauliques de la vallée du Sénégal consistent notamment en deux chutes de fleuve, celle du Félou, aux environs de la ville de Kayes, et celle de Gouina, à 80 kilomètres en amont de la première.

La chute du Félou alimente une usine hydro-électrique qui vient d'être terminée en 1927. La chute de Gouina n'est pas encore équipée, mais son utilisation pour les besoins de la colonie a fait l'objet d'une étude, par [la] Société générale d'entreprises.

Un examen détaillé de la vallée du Sénégal permet de constater que ce dernier descend depuis sa source les marches d'un gigantesque escalier. Chacune des marches, longue de 80 à 100 kilomètres, creusée de fosses profondes, forme un bief de 300 à 400 mètres de largeur en eau pendant toute l'année. Les cotes d'étiage de deux biefs consécutifs présentent entre elles des différences de niveau atteignant 14 mètres au Fléou et 20 m. à Gouina.

Le régime torrentiel du Sénégal et son débit variable est d'ailleurs mal connu de 4 mètres cubes par seconde à 1.600 mètres cubes, rend particulièrement difficile l'installation d'usines hydro-électriques de puissance constante. Il y a donc lieu de régulariser le débit du fleuve en construisant des barrages dans la vallée, les réserves d'eau, ainsi constituées étant utilisées pendant la saison sèche. S'il se trouve des sites favorables a défaut de ces barrages, il y a lieu de prendre comme limite inférieure de la puissance de l'usine la puissance minimum de la chute d'eau considérée.

Le programme d'utilisation des chutes du Pitou, qui avait prévu une réserve de 2.400 kilowatts, a dû être limité ainsi en première charge à 400 kilowatts et a fait l'objet d'un concours entre les maisons qualifiées pour ce genre de travaux. La Construction Africaine, dont le siège est en France, a été désignée à la suite de ce concours pour installer la première usine hydro-électrique dans nos colonies africaines. [La] Société générale d'entreprises, qui a. une longue expérience de l'installation de la houille blanche, a prêté à la Construction africaine son utile concours. Les chantiers ont été ouverts en novembre 1924 et les travaux terminés en mai 1927. Le courant produit par la centrale hydraulique du Félou, est transporté à Kayes par l'intermédiaire d'une ligne haute tension d'une longueur de 18 kilomètres environ, montée sur pylônes métalliques. Il sera utilisé à Kayes pour l'éclairage public de la ville et des particuliers et comme force motrice dans les usines d'égrenage de coton et autres industries locales, ainsi qu'à l'usine élévatoire des eaux. Dans un pays où le combustible est rare et cher, l'installation d'une usine électrique fonctionnant au moyen d'une chute d'eau est de nature à accélérer le développement industriel de la région avoisinante si le courant peut être cédé à un prix avantageux.

GUINÉE
LA VIE ECONOMIQUE
Urbanisme
(*Les Annales coloniales*, 19 juillet 1928)

Une prime de 35.000 francs est allouée à la Société « La Construction africaine », à Paris, en plus de la prime *ex æquo* de 15.000 francs qui lui a été attribuée pour le concours du 20 juillet 1925 précité. L'ensemble de ces deux primes constitue le règlement final tant du concours du 20 juillet 1925 que de son prolongement pendant une année.

GUINÉE
Le frigorifique
(*Les Annales coloniales*, 14 janvier 1929)

Une prime de 15.000 francs est attribuée à la Société « La Construction africaine » pour le projet présenté au concours du 20 juillet 1925 en vue de la construction d'un frigorifique à Conakry.

RÉPERTOIRE D'ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS
(*Documents politiques, diplomatiques et financiers*, mensuel, février-juin 1929)

CHARPENTIER, Jean-Charles
Administrateur : Crédit mobilier français, Société générale, [Banque française de Syrie](#), Crédit franco-égyptien, Chemin de fer de Goyaz, [Compagnie générale des colonies](#), [La Construction africaine](#).

Annuaire industriel, 1938 :
CONSTRUCTION AFRICAINE (La), 282, bd St-Germain, Paris, 7^e. T. Littré 22-01, 25-71, 28-59 et 63-65. Soc. an. au cap. de 2.000.000 de fr. — Conseil d'adm. : Prés. : M. Ph. Fougerolle ; vice-Prés. : M. A. Atthalin ; adm. : MM. R[ené] Legrand [Cie gén. colonies], Arbelot ⁸, [Étienne] Caudrelier, Charpentier, Choublier, Laborde-Milas, Mathieu, Rebuffel [GTM], [Athanas] Roudy [BPPB], Superville.
Toutes entreprises de bâtiment et de travaux publics en Afrique. (13-49956)

[Desfossés 1956/1721]
Cie générale des colonies
PARTICIPATIONS : La Construction africaine

⁸ Georges-Auguste Arbelot (1883-1933) : ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, puis directeur général (1924) et administrateur délégué des Grands Travaux de Marseille. Officier de la Légion d'honneur. Voir Qui êtes-vous ? : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Qui_etes-vous-1924-AOF.pdf